Procédure commune d'utilisation du SAS pour accéder aux plateaux du CPTP

Prérequis du matériel fournis par l'Inserm ou le CPTP :

Vu la situation de crise sanitaire et le nombre d'utilisateurs, les plateaux du CPTP ne sont pas en mesure de prendre en charge financièrement les masques, les blouses jetables (si les utilisateurs viennent avec leur propre blouse pas besoin) et le gel hydro alcoolique. Ce matériel devra soit être fourni par nos tutelles, soit par le centre.

Prérequis à organiser par le personnel des plateaux :

1- Le personnel balisera le sol avec du Scotch de couleur des 2 côtés du SAS pour que les utilisateurs puissent faire la queue en respectant les distances réglementaires.
2- Le personnel devra disposer sur la desserte à gauche de la porte du SAS du gel hydro alcoolique à l'usage des utilisateurs.
3- Le personnel mettra à disposition à l'intérieur du SAS :
   a. Des boites de gants
   b. Du savon pour se laver les mains.
   c. Des lingettes désinfectantes pour nettoyer les poignées de portes
4- Le personnel devra changer les tapis collants à l'intérieur du SAS.

Règles d'accès aux plateaux dans la zone L2 :

1- Chaque utilisateur (portant un masque et sa propre blouse) devra respecter les distances d'accès à la porte du SAS des plateaux, indiquées sur le sol par du scotch de couleur.
2- Une seule personne peut accéder au SAS.
3- L'utilisateur devra se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition sur la desserte à gauche de la porte du SAS.
4- A l'intérieur du SAS, il devra :
   Se laver les mains, les essuyer avec le sopalin et jeter le sopalin dans septibox.
   Mettre des gants,
   Puis entrer à l'intérieur du L2.

Règles de sortie de la zone L2 des plateaux :

1 Chaque utilisateur devra respecter les distances balisées au sol pour atteindre le SAS.

2 Une seule personne peut accéder au SAS

3- L'utilisateurs devra jeter ses gants et dans le septibox

5- L'utilisateur devra se laver les mains, les essuyer et jeter le papier dans le septibox.